



# Camping Les Chataigniers ☆☆☆

6 rue deth cap deth vilatge - 65400 Arcizans-Avant

☎ 06.30.58.11.00



Agréé  
Camping Qualité

e-mail : [contact@camping-les-chataigniers.com](mailto:contact@camping-les-chataigniers.com)  
site : [www.camping-les-chataigniers.com](http://www.camping-les-chataigniers.com)

## CONTRAT de RESERVATION

- \* Nous vous remercions de votre choix et vous rappelons que ce **contrat** ne vaudra réservation effective qu'après contrôle de nos disponibilités et lorsqu'un accusé de réception vous aura été retourné par email. (**Nous contacter par téléphone avant de nous l'envoyer pour vérifier nos disponibilités**). En haute saison, les réservations sont acceptées pour 1 semaine minimum, en deçà, nous ne prenons pas de réservation.
- \* **Un contrat par emplacement ou par location.** Merci de prendre bien note aussi des conditions de paiement édictées au verso de ce contrat.
- \* Nous vous demandons de bien vouloir joindre aussi le **règlement intérieur (recto/verso) du camping signé.**
- \* Votre signature apposée au bas de ce document vaudra acceptation de l'ensemble des informations portées sur cet imprimé (recto/verso).

**IDENTITE** (écrire en lettres capitales – merci)

NOM \_\_\_\_\_

PRENOM \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

CP \_\_\_\_\_ VILLE \_\_\_\_\_

PAYS \_\_\_\_\_

E-MAIL (obligatoire) \_\_\_\_\_

TEL. (portable de préférence) \_\_\_\_\_

### DATES DE VOTRE SEJOUR

|                     |     |                                    |
|---------------------|-----|------------------------------------|
| <b>Date arrivée</b> | / / | 14 h emplacements<br>16 h locatifs |
| <b>Date départ</b>  | / / | 11 h emplacements<br>10 h locatifs |

### PARTICIPANTS SUPPLEMENTAIRES AU SEJOUR

(la direction se réserve le droit de refuser toute personne non inscrite ci-dessous)

| NOM | PRENOM | DATE NAISSANCE |
|-----|--------|----------------|
|     |        |                |
|     |        |                |
|     |        |                |
|     |        |                |
|     |        |                |
|     |        |                |

### EMPLACEMENTS

(tarifs à consulter sur notre site internet)

Prévoir adaptateur européen mâle + rallonge électrique minimum 25 m.

tente

Nbre de tentes .....

Dimensions.....

caravane

Dimensions.....

camping-car

Dimensions.....

Electricité

2 amp

6 amp

Animal  location réfrigérateur 90 l

### LOCATIFS

(tarifs à consulter sur notre site internet)

mobil-home bambi 4pl – 20m2 – PRIX SEJOUR.....€

chalet 5 pl – 28m2 – PRIX SEJOUR.....€

chalet 6 pl Luxe – 38m2 PRIX SEJOUR.....€

1 animal maximum

### REGLEMENT DE L'ACOMPTE

(à renvoyer par courrier avec votre contrat + règlement intérieur)

#### Emplacements

A la réservation : Acompte de 60 €

Le solde sera à régler une fois sur le camping

(chèques, chèques vacances, espèces)

Chèque (à l'ordre de M. ou Mme CAZENAVE A.

Mandat postal

#### Locatifs

A la réservation : Acompte 25% du prix de la location.

Montant de l'acompte payé ..... €

A votre arrivée, le solde sera à régler + caution ménage (50 €) + caution location (300 €) – (chèques, chèques vacances, espèces)

Chèques vacances avec talon

Virement (joindre copie) CCP TOULOUSE – IBAN : FR52 2004 1010 1606 8744 4N03 756 – BIC : PSSTFRPPTOU

DATE ET SIGNATURE

\_\_\_\_\_

## CONDITIONS GENERALES et PAIEMENT

- 1) Pour toute réservation (emplacement ou location), il doit être rempli un contrat de réservation
- 2) Seul un bulletin rempli avec précision est considéré comme valable car il fournit tous les éléments permettant d'envisager la réservation.
- 3) La décision définitive de l'acceptation ou du refus de la réservation dépend uniquement du Camping « Les Châtaigniers » qui n'a pas à en fournir la raison.
- 4) La confirmation de réservation d'emplacement est consécutive à l'acceptation des conditions suivantes :
  - a. Le montant de l'acompte devra être acquitté au camping « les Châtaigniers » (**mandats, chèques à l'ordre de M. Mme CAZENAVE André, chèques vacances,**) et joint à la réservation (60 € par emplacement réservé)
  - b. La confirmation de la réservation et l'accusé de réception de ces sommes sont envoyés par email après accord du camping « les châtaigniers »
  - c. **L'acompte n'est déduit de la facture que si les dates prévues sur la réservation ont été respectées.**
  - d. **Règlement du séjour au plus tard la veille de votre départ du camping.**
  - e. L'emplacement loué est mis à la disposition le jour prévu d'arrivée à partir de 14 h, il doit être libéré le jour du départ à 11h. Pour toute prolongation s'entendre avec la réception au préalable.
- 5) la confirmation de réservation de locations (chalet, mobil-home) est consécutive à l'acceptation des conditions suivantes :
  - a. le montant de l'acompte devra être acquitté au camping (**mandats, chèques à l'ordre de M. ou Mme CAZENAVE André, chèques-vacances,**) et joint à la réservation, il représente 25% du montant total du séjour (hors taxe de séjour et autres charges).
  - b. La confirmation de la réservation et l'accusé de réception de ces sommes sont envoyés par email après accord du camping « les châtaigniers »
  - c. L'acompte n'est déduit de la facture que si les dates prévues sur la réservation ont été respectées
  - d. Paiement : le paiement du solde du séjour demandé par cette réservation de location est obligatoire à votre arrivée au camping « Les châtaigniers ». Tout paiement devra s'effectuer par chèques, chèques-vacances ou espèces
  - e. **dépôt d'une caution de 300 € + 50 € à l'arrivée. Rendue après inventaire et contrôle de l'état des lieux (50 € retenus pour nettoyage partiellement ou mal fait). En cas de départ en dehors des heures de bureau, les cautions seront détruites.**
  - f. La location du mobil-home ou du chalet est mise à la disposition le jour prévu à partir de 16 H . Elle doit être libérée le jour prévu de départ avant 10 H. Pour toute prolongation s'entendre avec la réception au préalable.
  - g. En **Moyenne et Haute saisons**, la location de chalet ou mobil-home se fait **à la semaine uniquement et du samedi au samedi**
- 6) **Tout séjour commencé sera dû en totalité, sauf cas de force majeure.**
- 7) Si le nombre de personnes est différent à l'arrivée, ou durant le séjour, de celui initialement prévu, la correction en sera aussitôt effectuée auprès de la réception.
- 8) Tout emplacement réservé, non occupé dans les 24 heures suivant le jour d'arrivée prévu par une réservation écrite, sera attribué à un autre demandeur, sauf accord avec la direction.
- 9) En cas d'annulation au cours des 8 semaines qui précèdent votre jour d'arrivée, nous conserverons l'acompte versé (sauf justificatifs acceptés par la Direction)
- 10) **Le fait de réserver un emplacement ou une location vaut aussi acceptation des règles de vie édictées dans notre règlement intérieur que vous devez joindre au contrat.**

**Nous vous remercions de votre attention.**

|                          |  |
|--------------------------|--|
| <b>DATE ET SIGNATURE</b> |  |
|--------------------------|--|